REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Commune de la Ville de Genève

Service des affaires communales
Taconnerie 7
1204 Genève

Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 17 avril 2019

Présents : M. Pascal ALTENBACH (UDC), Mme Ariane ARLOTTI (EàG), M. Jean-Luc von ARX (DC), Mme Marie BARBEY-CHAPPUIS (DC), M. Régis de BATTISTA (S), Mme Fabienne BEAUD (DC), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Pierre de BOCCARD (PLR), M. Simon BRANDT (PLR), M. Rémy BURRI (PLR), Mme Anne CARRON (DC), Mme Maria CASARES (S), M. Jean-Pascal CATTIN (MCG), Mme Alia CHAKER MANGEAT (DC), Mme Renate CORNU (PLR), Mme Laurence CORPATAUX (Ve), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Emmanuel DEONNA (S), M. Guy DOSSAN (PLR), Mme Daniela DOSSEVA (MCG), Mme Annick ECUYER (EàG), Mme Hélène ECUYER (EàG), Mme Jannick FRIGENTI EMPANA (S), M. Sami GASHI (HP), M. Pierre GAUTHIER (HP), M. Morten GISSELBAEK (EàG), M. Stefan GISSELBAEK (PLR), Mme Corinne GOEHNER-da CRUZ (S), M. Alfonso GOMEZ (Ve), M. Olivier GURTNER (S), M. Jean-Philippe HAAS (MCG), M. Pascal HOLENWEG (S), M. Ahmed JAMA (S), M. Ulrich JOTTERAND (S), Mme Uzma KHAMIS VANNINI (Ve), Mme Véronique LATELLA (PLR), M. Jean-Charles LATHION (DC), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), M. Didier LYON (UDC), M. Amar MADANI (MCG), Mme Danièle MAGNIN (MCG), M. Georges MARTINOLI (PLR), M. Antoine MAULINI (Ve), Mme Yasmine MENÉTREY (MCG), M. François MIREVAL (S), M. Léonard MONTAVON (DC), M. Michel NARGI (PLR), M. Jacques PAGAN (UDC), M. Daniel-Dany PASTORE (MCG), Mme Maria PÉREZ (EàG), Mme Hanumsha QERKINI (Ve), M. Nicolas RAMSEIER (PLR), Mme Patricia RICHARD (PLR), M. Lionel RICOU (DC), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), Mme Michèle ROULLET (PLR), M. Gazi SAHIN (EàG), M. Vincent SCHALLER (HP), M. Pierre SCHERB (UDC), Mme Albane SCHLECHTEN (S), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (HP), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Luis VAZQUEZ (S), Mme Delphine WUEST (Ve), M. Jean ZAHNO (UDC), M. Thomas ZOGG (MCG)

1) Biffer ce qui ne convient pas
2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas
3) L'affichage doit intervenir à partir du 6e et au plus tard du 8e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).
4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

   L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

   Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

   Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à *communes.administration@etat.ge.ch*

Le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire du 17 avril 2019

A pris la délibération suivante, qui sera affichée le 25 avril 2019

Objet: PRD-170

Article premier. – Le CFI de la Ville de Genève procède à un audit complet des ressources humaines du département de la culture et du sport (DCS) et du département des constructions et de l'aménagement (DCA).

Art. 2. – Cet audit est réalisé par une entreprise suisse, indépendante, spécialisée dans l'audit des ressources humaines et domiciliée hors du canton de Genève, sous mandat du CFI.

Art. 3. – Une somme initiale de 100 000 francs est allouée au CFI pour l'audit. Au cas où cette somme initiale serait insuffisante, le Conseil administratif déposera une demande de crédit supplémentaire auprès du Conseil municipal.

Art. 4. – A l'issue de l'audit, au plus tard à fin décembre 2019, le CFI transmet le rapport au Conseil administratif et à la commission des finances conjointement pour restaurer une gestion satisfaisante des ressources humaines au sein du DCS et du DCA.

Date : 17 avril 2019

Signatures : Eric Bertinat, président

Alia Chaker-Mangeat, secrétaire